

Le mag'

L'information de l'Office Public de l'Habitat du Choletais

N°51 JANVIER 2019

édito

Après le choc de l'année 2018 avec la mise en place de la Réduction du Loyer de Solidarité (RLS) et la hausse de la TVA de 5.5 à 10%, la loi de Finances 2019 confirme ses mesures gouvernementales qui impacteront de nouveau notre capacité d'investissement. Malgré ce contexte difficile, nous resterons mobilisés pour toujours mieux répondre à vos besoins et vos attentes en matière de qualité de service et de confort de votre cadre de vie.

Les perspectives pour l'année 2019 confirment notre volonté de poursuivre, tout en contenant nos dépenses de fonctionnement, les opérations déjà engagées tant en constructions neuves qu'en réhabilitations. Le programme de ces projets en cours ou à venir que nous vous présentons dans ce numéro répondent aux enjeux énergétiques, économiques et sociaux de notre territoire.

Nous continuons d'avoir à cœur de créer plus de services et de proximité. Pour nos locataires seniors, une offre nouvelle de services dédiés est aujourd'hui proposée avec un nouveau label « bien vieillir à SLH ». Ce label renforce notre service au profit de nos locataires seniors qui souhaitent se maintenir le plus longtemps possible dans un logement et un environnement adaptés. Notre proximité constitue l'une de nos priorités. Réorganisée en 2018 avec plus d'ouverture de notre accueil en agences ainsi que la mise en place de nouveaux concierges sur les quartiers prioritaires, nous restons présents au quotidien au plus près de nos locataires.

C'est ensemble avec les acteurs des quartiers mais également des collectivités locales que nous continuerons à nous mobiliser au quotidien pour améliorer votre bien être.

En cette nouvelle année, au nom du Conseil d'Administration et de l'ensemble du personnel de SLH, je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne et heureuse année.

Bonne lecture,



Isabelle LEROY
Présidente de l'OPH
Sèvre Loire Habitat

dossier

Le label Bien Vieillir à SLH...

Bilan après 18 mois



Depuis maintenant 18 mois, le label « Bien Vieillir à SLH » s'intègre dans une stratégie partenariale avec la dynamique de la Ville de Cholet, aux côtés des collectivités locales et des acteurs locaux du vieillissement, et tout particulièrement l'ORPAC avec la signature d'une convention de partenariat. L'Office a décidé d'aller plus loin dans sa politique qualité en faisant un pas de plus dans les services proposés aux locataires seniors.

➤ Quels sont les objectifs ?

- > Labelliser **40 logements** dans le patrimoine existant d'ici fin 2018,
- > Intégrer sur les 5 prochaines années **10 % de logements labellisés** « Bien Vieillir à SLH » dans ses programmes de construction,
- > Labelliser chaque année **5 logements dans le patrimoine existant**.

➤ Quels sont les engagements du Label ?

- 1.** Un logement situé dans un environnement adapté.
- 2.** Un logement aménagé pour votre confort et votre sécurité.
- 3.** Des services de proximité pour améliorer votre quotidien.

➤ Quel bilan après 18 mois ?

41	signatures d'adhésion
37	visites de courtoisies réalisées
40	logements adaptés
2	logements neufs pour 2018
8	prévus pour 2019
10	travaux réalisés par la régie
2	interventions réalisées par l'ORPAC (pose d'un miroir, d'une étagère, et fixation d'un aspirateur de table)
172	demandes de logements seniors pour l'Agglomération du Choletais
15	demandeurs souhaitant intégrer un logement labellisé
1	convention de partenariat signée avec l'ORPAC
66 431 €	de travaux d'adaptation

Participation au Forum Habitat « Imaginer son logement pour demain » à Beaupréau

Le Forum Habitat, soutenu par la Conférence des financeurs de la prévention d'autonomie des personnes âgées du Maine-et-Loire, s'est déroulé le 23 novembre dernier à la Loge à Beaupréau, en partenariat avec les communes nouvelles.

Plus de 600 personnes se sont déplacées pour participer aux différentes conférences et rencontrer les professionnels. Elles ont pu trouver les informations et conseils pour imaginer leur logement de demain, répondre à leurs interrogations liées au maintien à domicile, à l'autonomie, à la retraite, à l'habitat adapté ou encore à la domotique.



TOUJOURS PLUS
CONNECTÉS



L'APPLICATION
EXTRANET-SLH



slh
Sèvre Loire Habitat
L'HABITAT À DIMENSION HUMAINE

vie des quartiers

agence Jean Monnet

Jean Monnet

Inauguration des 8 logements avenue Georges Bizet



L'immeuble avenue Georges Bizet a été inauguré le 7 décembre dernier. Il est composé de 8 logements, dont une offre spécifique pour 4 T1 bis (foyers) :

- 4 T2 (rez-de-chaussée) labellisables « Bien Vieillir à SLH »,
- 4 T1 bis (étage) consacrés à compléter l'offre spécifique de la résidence L'Envol située à proximité, et destinés à un public en souffrance psychologique (Association Cités du Secours Catholique).

Deux logements ont pu être visités lors de cette manifestation.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.slh-habitat.fr / Rubrique « Actualités » pour lire le dossier de presse.

Ateliers "J'M le sport"

Depuis 2 ans, le collectif est présent sur le quartier Jean Monnet (d'où le jeu de mots avec J'M le sport...), né d'une initiative de plusieurs partenaires : le Service Développement Social et Emploi via son médiateur tranquillité publique, le Centre Social K'léidoscope via le secteur jeunesse, la Jeune France et le Rugby Olympique Choletais.

Cette idée part de plusieurs constats : le manque d'activités proposées aux jeunes sur le quartier le week-end, le peu de jeunes inscrits dans des activités de sports et de loisirs, le besoin de lutter contre le sentiment d'insécurité que peuvent rencontrer certaines familles sur l'espace public et favoriser la rencontre des publics et la mixité.

Le collectif propose une fois par période scolaire, ainsi que lors de la fête de quartier (soit environ 6 fois dans l'année), des animations sportives gratuites et accessibles à tous.

En fin d'année scolaire, en juin 2018, une animation rugby a été proposée, regroupant une centaine de jeunes. Lors de la fête de quartier, une centaine de jeunes ont également participé aux différentes activités. De plus, une initiation au Laser Tag et tournoi de mini-foot a été organisée le 1^{er} décembre dernier. Un nouveau club sportif va intégrer le collectif en 2019 : l'Entente des Mauges (club d'athlétisme). Les clubs de sport qui s'engagent dans ce collectif acceptent l'idée de ne pas nécessairement pratiquer leur sport de prédilection, l'objectif étant de rencontrer le public et se faire connaître.

Les Turbaudières

Réhabilitation de 64 logements au Hameau de la Maronnerie

Les extérieurs sont en cours. Ils concernent le ravalement des façades ainsi que la réfection des clôtures, les enrobés et les espaces verts. 30 logements sont actuellement terminés. Suite à l'interruption des travaux de plâtrerie, nous avons confié cette intervention à un nouveau prestataire, la société Chauvat, qui intervient depuis le 7 janvier 2019 dans les logements.



dossier

Présentation de notre partenaire : l'Office des Retraités et Personnes Âgées du Choletais - ORPAC



Créé en 1972, ouvert à tous les habitants de l'Agglomération du Choletais, l'ORPAC informe et oriente sur les questions spécifiques aux personnes âgées et aux retraités. Elle propose des actions de solidarité multiformes assurées par des bénévoles (visites de voisinage, petits dépannages, aides aux déclarations de revenus...), ou encore des échanges intergénérationnels. L'ORPAC permet également aux personnes isolées et dépendantes de conserver ou retrouver du lien social grâce aux visites à domicile.

Poursuivant des objectifs communs d'accompagnement du public senior, SLH et l'ORPAC ont mis en place le 9 février dernier, un partenariat dans le cadre des services proposés par SLH. L'ORPAC propose aux seniors du Choletais locataires des logements labellisés, de l'aide pour les petits bricolages du quotidien (tonte de pelouse, pose d'une étagère, montage d'un petit meuble...), effectués par les bénévoles « Les Petits dépanneurs ». Ils sont une dizaine à intervenir auprès des personnes âgées ou handicapées... Marie Dubreuil, Présidente de l'ORPAC, aimerait « avoir des petits dépanneurs dans

chaque commune de l'Agglomération, pour pouvoir intervenir auprès d'un plus grand nombre de personnes. Aujourd'hui, nous manquons de bénévoles, nous sommes quelques fois dans l'obligation de refuser une demande car la personne habite hors de Cholet. Nous ne pouvons pas nous permettre d'envoyer un bénévole trop loin... ». Deux couturières sont également présentes et « réparent notamment les jouets de la Ludothèque ».

**Vous souhaitez être aidé dans votre quotidien ?
Vous souhaitez apporter votre aide au sein de l'ORPAC
comme petit dépanneur ou visiteur à domicile ?
N'hésitez pas à contacter l'ORPAC :**

Pôle social (1^{er} étage)
24 avenue Maudet - 49300 Cholet
Tél. 02 72 77 24 08 - orpac@orange.fr

**> Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h (fermé le vendredi).**

actualités

Travaux 2019

	Descriptif des travaux	Coût 2019
Réhabilitations « lourdes »	463 logements - Villeneuve	3 030 000 €
	71 logements - diverses communes	267 000 €
	64 logements - Le Hameau de la Maronnerie	853 000 €
	40 logements - rue Dumont d'Urville	390 000 €
Réhabilitations thermiques	Les Câlins : rénovation thermique des tours Frairie et Aubigné	1 044 000 €
	Réfection des terrasses et pose de garde-corps métalliques	340 000 €
	Isolation des combles de logements individuels sur diverses communes	150 000 €
Remplacements de composants	Remplacement de chaudières individuelles et de chauffe-bains gaz sur divers sites	128 000 €
	Travaux de maintenance des ascenseurs sur divers sites	232 000 €
Travaux réglementaires	Mise en place d'un système de traitement des fumées - filtres à manche (chaufferie Bretagne)	460 000 €
Entretien du patrimoine	Remise en état des accès aux logements et aux garages à Maulévrier, Torfou, Vezins, et Mazières-en-Mauges	77 000 €
	Rénovation des façades des logements et des garages à Roussay	50 000 €
Adaptation du patrimoine	Adaptation des salles de bains sur divers sites	240 000 €

Programmes neufs

Sur 18 opérations déjà décrites dans les précédents budgets, 10 restent en cours sur 2019.

Communes	Opérations	Logements	Communes	Opérations	Logements
Cholet	Le Val de Moine - îlots A9, B12, L1	16	Saint-Christophe du-Bois	Le Ruisseau II	2
Cerizay	Rue des Carrossiers	13		Le Domaine de la Nouette	5
La Tessoualle	La Blanchine	4	Beaupréau-en-Mauges	La Dube I - îlot C	4
Bégrolles-en-Mauges	Les Bretonnais (hors PSLA)	6	Saint-Germain-sur-Moine	ZAC des Bottiers	4

Résultats des élections des représentants des locataires

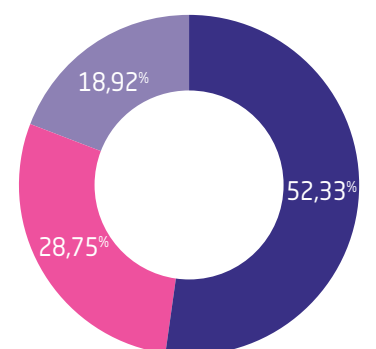
Du 27 novembre au 12 décembre (jour du dépouillement), vous avez voté pour élire les personnes qui exprimeront vos attentes et préoccupations au sein du Conseil d'Administration de SLH, durant les quatre prochaines années.

Rappel de leurs missions

Ils agissent sur les décisions qui vous intéressent, telles que la gestion et le vote du budget, les hausses de loyers, les programmes d'entretien et de réparation, la construction de logements ou encore les investissements. Certains de ces représentants siègent également au Bureau et dans différentes commissions (attribution de logements, conseil de concertation locative, adaptations/ventes et communication). Dans toutes ces instances, ils défendent vos intérêts et expriment vos attentes.

Sur les 967 suffrages exprimés :

- > 52,33 % pour la CNL (Confédération Nationale du Logement),
- > 28,75 % pour la CGL (Confédération Générale du Logement),
- > 18,92 % pour INDECOSA-CGT 49 (Association pour l'Information et la Défense des Consommateurs SALariés)



■ CNL = 52,33 %
■ CGL = 28,75 %
■ Indecosa-CGT = 18,92 %

A vendre

TERRAINS

Des terrains libres de constructeur sont disponibles :

- **Le Ruisseau I à Saint-Christophe-du-Bois** (1 parcelle) : 683 m² pour un prix de 34 150 €.
- **Le Ruisseau II à Saint-Christophe-du-Bois** (3 parcelles) :
 - Lot 15 : 494 m² pour un prix de 41 990 €
 - Lot 19 : 787 m² pour un prix de 66 895 €
 - Lot 20 : 604 m² pour un prix de 51 340 €.
- **Le Hameau de la Fontaine à Jallais** (6 parcelles) d'une superficie de 536 m² à 667 m² pour un prix variant de 42 000 € à 44 000 €.

LOCATION-ACCESSION (BBC-RT2012)

LE HAMEAU DE LA FONTAINE À JALLAIS **DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT**

- **1 logement** Type 4 en location-accession
 - > Surface habitable : 94,21 m²
 - > Rez-de-chaussée : entrée, cuisine, séjour, chambre, WC
 - > Etage : 2 chambres, salle de bains et WC, grenier aménageable
 - > Chaudière murale à condensation gaz
 - > Jardin, terrasse, garage.**PRIX TTC : 157 000 € net vendeur** (hors frais de notaire)
Loyer jusqu'à la levée d'option :
Part locative : 600 €/mois + Part acquisitive 220 €/mois

VAL DE MOINE À CHOLET **DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT**



- **4 logements** Type 4 en location-accession
 - > Surface habitable de 89,38 m²
 - > Rez-de-chaussée : entrée, cuisine, séjour, chambre, salle de bains et WC
 - > Etage : 2 chambres, salle de bains, WC
 - > Chauffage gaz et panneau photovoltaïque
 - > Jardin, deux terrasses, garage**PRIX TTC : 175 000 € net vendeur** (hors frais de notaire)
Loyer jusqu'à la levée d'option :
Part locative : 600 €/mois + Part acquisitive 250 €/mois

LES BRETONNAIS À BÉGROLLES-EN-MAUGES (livraison prévue en avril 2019)

- **1 logement** Type 4 en location-accession

- > Surface habitable de 86 m²
- > Entrée, cuisine, séjour, 3 chambres, salle de bains et WC
- > Chauffage gaz et panneau photovoltaïque
- > Terrasse, jardin, garage
- PRIX TTC : 162 000 € net vendeur** (hors frais de notaire)
- Loyer jusqu'à la levée d'option :**
Part locative : 580 €/mois + Part acquisitive 220 €/mois

➤ Pour plus d'informations rendez-vous sur www.slh-habitat.fr / Rubrique « Les Offres / Location - Accession ».

MAISONS - APPARTEMENTS

Maison de Type 3 - MAULÉVRIER



- > Rez-de-chaussée + étage
- > Surface habitable : 76 m²
- Vendu en l'état 90 000 €** (hors frais de notaire)

Maison de Type 3 - LA PLAINE



- > Rez-de-chaussée + étage
- > Surface habitable : 75 m²
- Vendu en l'état 72 000 €** (hors frais de notaire)

- **Appartement de Type 3**
Quartier Les Richardières à CHOLET
 - > Au rez-de-chaussée de la résidence Aramis
 - > Surface habitable : 67 m²
 - > Chauffage collectif gaz.**Vendu en l'état 64 551 €** (hors frais de notaire)

vie des quartiers

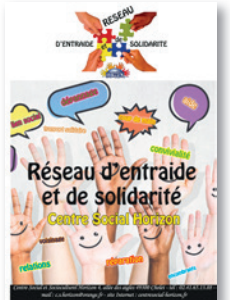
La Colline

Réunion de concertation avec les locataires

Le 21 janvier s'est tenue une réunion de concertation, en partenariat avec les services de l'Agglomération du Choletais (SDS, voirie et espaces verts), avec plusieurs habitants de La Colline. L'objectif était de réfléchir ensemble sur les attentes des locataires concernant le futur programme de réhabilitation des bâtiments. Nous ne manquerons pas de vous faire un retour dans le prochain Mag' de juin.

"Réseau d'entraide et de solidarité" au Centre Social Horizon

Dans une volonté de rompre l'isolement des habitants du quartier et de favoriser les liens sociaux, le Centre Social Horizon propose un « Réseau d'entraide et de solidarité » porté par des bénévoles. Son objectif est de proposer aux personnes seules des quartiers Colline, Girardière, Villeneuve, Clairefontaine, Turbaudières et Chambord, quel que soit leur âge, de l'aide aux petits travaux (changer une ampoule, monter un meuble...), au transport ou à l'acheminement d'encombrants en déchèterie.



Vous êtes intéressés par les prestations proposées par le « Réseau d'entraide et de solidarité » ? N'hésitez pas à contacter le Centre Social Horizon : 4, allée des aigles - 49300 Cholet Tél. 02 41 65 13 88 - c.s.horizon@orange.fr

agence du Parvis

Favreau

La réhabilitation du bâtiment rue Dumont d'Urville

Comme nous vous l'indiquions dans le dernier Mag', une restructuration complète du bâtiment rue Dumont d'Urville sera lancée en septembre 2019. Ce lourd programme de travaux ne permettra pas d'intervenir en site occupé. Le bâtiment sera entièrement vidé le 30 juin prochain. Les locataires ont été informés courant septembre par courrier. Des relogements ont déjà été effectués et seront définitifs si les locataires le souhaitent. Ils auront également la possibilité de revenir dans leur logement à l'issue des travaux. SLH prendra en charge les déménagements des locataires étant dans l'obligation de quitter leur logement à cause des travaux. Une étude au cas par cas sera réalisée sur présentation de justificatifs. Pour les locataires ayant déposé une demande de logement pour obtenir une mutation, leur déménagement ne sera pas pris en compte.

Communes

Inauguration des 26 logements et des 5 commerces à Mortagne-sur-Sèvre

Les Chais Retailleau ont été inaugurés le 15 octobre dernier en présence d'un grand nombre de personnes. 3 logements (un locatif et deux en accession) ont pu être visités par les invités.

➤ Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.slh-habitat.fr / Rubrique « Actualités » pour lire le dossier de presse.



question du locataire

Quels sont les dangers du monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux, notamment parce qu'il ne se voit pas et ne sent rien. Quand on le respire, il prend la place de l'oxygène, ce qui provoque des maux de tête, donne envie de vomir et rend très fatigué. Il peut entraîner la mort.

Ce gaz vient des appareils de chauffage ou de cuisson qui fonctionnent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol. Ce gaz ne vient pas des appareils électriques. Certains appareils peuvent produire du monoxyde de carbone quand ils sont défectueux :

- Cuisinière,
- Chaudière et chauffe-eau,
- Chauffage d'appoint non électrique,
- Poêle,
- Cheminée.

Tous les ans, avant l'hiver, **faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel** : chaudière, conduit,

chauffe-eau, poêle, cheminée, etc. Demandez-lui une « **attestation d'entretien** » qui prouve que l'appareil est bien entretenu.

Pensez à **aérer votre logement 10 minutes par jour**.



en bref...



Rappel - Chèque énergie

Vous avez reçu un chèque énergie pour payer vos factures d'électricité, de gaz... ? Vous avez jusqu'au **31 mars 2019** pour l'utiliser.

Pour plus d'informations rendez-vous sur <https://chequeenergie.gouv.fr/> ou contacter le **0 805 204 805** (appel gratuit).

Dispositif FACIL

Le **Fond d'Accompagnement et de Contributions aux Initiatives Locales** est une aide proposée par l'Agglomération du Choletais pour les projets réalisés dans un quartier prioritaire : Bretagne-Bostangis, Jean Monnet, Favreau-Les Mauges ou Colline-Villeneuve. Quel que soit votre âge, que vous soyez ou non une association, le dispositif FACIL peut vous aider à réaliser une initiative pour améliorer le cadre de vie ou encore dynamiser le quartier et favoriser le lien social. L'aide financière peut aller jusqu'à 2 000 €. Elle est attribuée par l'Agglomération du Choletais et l'Etat.

> **Pour plus d'informations :**
Agglomération du Choletais - Service Développement Social et Emploi

> Sur place : 48 rue des Bons Enfants - 49300 Cholet
> Par téléphone : 02 44 09 26 50
> Par mail : sds@choletagglomeration.fr
> Sur internet : cholet.fr

Intervention de Guillaume Dufresne (Bionéo)

Dans le cadre de son BTS MSE (Métiers des Services à l'Environnement) qu'il effectue en alternance chez Bionéo, Guillaume DUFRESNE va réaliser une étude comparative sur les résultats d'une dératisation chimique par rapport à une dératisation mécanique.



Cette étude sera réalisée sur le parc de SLH. Aussi, nous vous remercions de **ne pas déplacer ces boîtiers si vous les apercevez**, afin de ne pas fausser les résultats. L'objectif de cette technique est de n'utiliser des traitements chimiques que sur des interventions de grande ampleur et de limiter la souffrance animale. Actrice majeure de la santé publique en Pays de Loire depuis 1993, l'entreprise Bionéo lutte de manière raisonnée contre les nuisibles : dératisation, désinsectisation, décapage et désinfection, destruction des nids de guêpes et frelons asiatiques, lutte contre les chenilles urticantes, prévention des dégâts d'oiseaux, distribution et conseils en pose de clôtures contre les lapins, ragondins, sangliers, cervidés...

Augmentation des loyers

Conformément à la variation de l'IRL du second trimestre, l'augmentation des loyers et annexes au 1^{er} janvier 2019 est de 1,25 %.

zoom sur...

La politique de maintenance des ascenseurs

Des interventions régulières sur l'ensemble des ascenseurs

SLH travaille au quotidien pour améliorer la sécurité et la modernité des 95 ascenseurs de son parc.

Un nouveau programme de remplacement complet de 3 ascenseurs, adaptés aux personnes à mobilité réduite, sur le quartier Bretagne a été réalisé en 2017-2018, pour un budget de 285 253,20 € HT.

L'Office a décidé de poursuivre sa politique d'investissement, pour 2019 et 2020, en réalisant de nouveaux travaux sur 26 autres appareils. L'estimation prévisionnelle des travaux s'élève à 610 000 € HT.

SLH aura ainsi investi plus de 1 160 000 € HT sur 5 ans pour son parc.

post-it

Les chaufferies collectives

La facture de chauffage est une des charges les plus importantes pour les locataires.

Une consommation d'énergie maîtrisée, des charges contenues pour les locataires, des logements économes en usage... Tels sont les objectifs fixés par SLH pour satisfaire au maximum les locataires, en termes de performances énergétiques et de confort.

Dans le respect du Plan Stratégique Patrimonial 2016-2026, SLH intervient sur le renforcement de l'isolation des façades et des combles, le remplacement des menuiseries extérieures, l'amélioration de la ventilation et le changement de la production et la distribution du chauffage. Ces interventions permettent de diminuer les consommations énergétiques des bâtiments et donc aux locataires de réaliser des économies sur leur facture de chauffage.

Suite aux différentes interventions sur le patrimoine, on remarque une baisse significative des consommations des



Les délais d'interventions

Les prestataires interviennent 7 jours sur 7, et 24 heures sur 24, sur un simple appel téléphonique.

Le délai moyen d'intervention pour :

- > Une personne bloquée dans l'ascenseur : sous 45 minutes,
- > Une panne dans la journée (de 8 h à 22 h) : dans un délai de deux heures,
- > Une panne de nuit (de 22 h à 8 h) : avant 9 h le matin suivant l'appel.

Lorsqu'un ascenseur est arrêté, que ce soit lors de travaux ou pour une panne, SLH informe les locataires par différents moyens : courrier, visite de courtoisie, affichage à chaque étage.

chaufferies collectives (exemple de Villeneuve). La plupart d'entre elles sont classées en étiquette énergétique C. Les consommations ont été calculées en fonction des Degrés Jours Unifiés. Les DJU permettent de mesurer la rigueur d'un hiver et de comparer à base constante les dépenses annuelles de chauffage. La période de chauffe s'étale généralement du 1^{er} octobre au 20 mai. On calcule chaque jour, sur cette période, la différence entre la température extérieure de référence (18°C) avec la moyenne entre la température maximale et minimale : $18 - (T_{min} + T_{max}) / 2$. Les DJU sont additionnés tous les jours pour connaître le nombre total sur la période.

	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018
DJU réel	1 801	1 885	1 646	2 007	1 941

Consommation des chaufferies collectives par quartier



participez à la question du locataire

Vous avez une question ? N'hésitez pas à nous en faire part. Chaque numéro du MAG' vous permettra d'évoquer un thème qui pourra être abordé.

Mr / Mme Adresse

.....

.....

E-mail

Renvoyez-nous ce coupon à l'adresse : Sèvre Loire Habitat - Service Communication
34, rue de St Christophe - CS 32144 - 49321 CHOLET CEDEX ou par courriel communication@slh-habitat.fr



Cet imprimé a été réalisé dans le respect des normes du label Imprim'Vert avec des encres végétales. Imprimé sur papier «cocoon 60 gloss» qui contient 60 % de fibres recyclées.

N°51 - Janvier 2019
Le mag' : le journal de l'OPH du Choletais

Directeur de la publication : Isabelle LEROY
Responsable du comité de rédaction : Caroline LETOURNEUX
Conception : RC2C 05 46 45 84 00
Réalisation et Impression : ICI - Cholet 02 41 46 12 55
Dépôt légal : N° 570 - Janvier 2019
Crédit photos : Sèvre Loire Habitat - 34, rue de St Christophe
CS 32144 - 49321 CHOLET CEDEX - Tél. 02 41 75 25 25

